

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 629

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

101 881 522 RCS Nantes.

XALLARAP.

Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).

Capital : 1000 EUR.

Adresse : 7, rue Charles Gounod, 44200 Nantes.

Origine du fonds : Achat et création au prix stipulé de 42707,00 euros..

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Développement, édition et vente de logiciels, site Web et d'applications Web et mobiles - Formation non professionnelle dans les domaines précités; Conception et développement électronique et mécanique ; Conseil en ingénierie, réalisation d'études techniques, contribution aux activités de recherche et développement; Gestion de projet dans les domaines précités..

Adresse : 7, rue Charles Gounod, 44200 Nantes.

Précédent propriétaire : 844 550 400 RCS Nantes. **PASCAL** (Aurélien).

A dater du : 3 mars 2026.

Date d'effet : 16 mars 2026.

Date de commencement d'activité : 16 mars 2026.

Publication légale : lemonde.fr du 16 avril 2026.

Oppositions : au fonds cédé.

Oppositions : Adresse de correspondance : 7 rue charles gounod 44200 NANTES..

Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date à NANTES, le 16.03.2026. enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement, Nantes 2 le 09.04.2026. dossier n° 2026 00023477 Référence n° 4404P02 2026 A 01338 Domicile ancien propriétaire : 7 rue charles gounod 44200 NANTES Domicile nouveau propriétaire : 7 rue charles gounod 44200 NANTES Cession de fonds de commerce de programmation informatique Exploité à 7 rue charles gounod 44200 NANTES. Moyennant le prix de 42.707€ Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce.